

OBJECTIFS DU 37^{ème} CONGRÈS

Clarifier dans un texte fort et lisible le projet politique que nous portons pour la France. Il s'agit de franchir, sur la lancée de « La France en commun », une étape qualitative dans l'énoncé de ce projet, qui réponde à la question « Communistes, pourquoi combattons-nous ? », qui permette à notre peuple d'identifier la proposition communiste sur le sens de notre société et sur le chemin que nous proposons.

* * *

Le titre qui caractérise notre projet ne peut pas être « la France » en commun, tant le projet d'émancipation humaine que nous visons est de portée universelle, à l'opposé d'une communauté nationale refermée et isolée, opposée aux autres. D'ailleurs « La France en commun » débouche sur la refondation de l'Europe et le monde.

QUESTIONS DE SOCIÉTÉ, REPONSES DE CLASSES ?

La désagrégation des liens entre individus due aux reculs sociaux imposés par le capitalisme financier a exacerbé certaines questions de société mais rendu les solutions très délicates à élaborer. Ces questions ne sont jamais abordées dans le parti, et les positions sont exprimées par une poignée de responsable-e-s au statut de personnalités qualifié-e-s.

- prostitution : l'accord avec la position abolitionniste officielle de la France signataire de conventions internationales, ne permet pas de faire l'économie de discussions sur la nature du phénomène prostitutionnel et les propositions de solutions dans une perspective d'émancipation humaine. Car visiblement n'a pas la même signification que lorsqu'il s'est agi de l'esclavage : celui-ci est interdit à l'issue du combat. S'agit-il d'interdire la prostitution ? Aucune convention, semble-t-il, ne le réclame, pas plus que les positions exprimées au nom du parti. Si la lutte contre l'exploitation du système prostitutionnel recouvre très largement le champ du combat pour les droits des femmes, est-ce qu'il s'identifie totalement ? Dans ce cas comment considérer la situation des hommes prostitués sur notre sol, et la situation des femmes clientes ici et à l'étranger ? Ou même le tourisme pédophile (pédocriminel est plus juste) à l'étranger ? Même si ces derniers phénomènes n'ont pas du tout l'ampleur de la prostitution de masse, féminine, il n'en reste pas moins que la position sur la prostitution doit être une position de principe applicable à toutes les situations. Et on ne peut se dispenser d'un examen des origines sociales des prostitué-e-s et des client-e-s (partout), car cela aboutirait à approuver des lois qui permettent aux riches de s'offrir prostitué-e-s de leur choix tandis que le commun du peuple est soumis aux sanctions pénales. La simple pénalisation systématique des client-e-s prévue parmi les mesures de la loi (bloquée au Sénat), si elle a le mérite de poser dans la société la responsabilité ds client-e-s, risque fort d'avoir l'effet de précariser encore plus les prostitué-e-s en les repoussant des des situations de clandestinité : l'expérience suédoise permet de constater une forte régression de la prostitution de rue mais absolument pas de savoir si le phénomène prostitutionnel a reculé. Et dans notre pays aucun combat n'est mené pour que la police et la justice aient tout de suite les moyens de faire leur travail, contre les réseaux de traite des êtres humains, alors que le caractère inadmissible de cette exploitation humaine est évoqué constamment dans les discours sur l'abolition de la prostitution.
Peut-on écarter d'un geste le discours et les revendications des travailleurs du sexe ?
- drogues : dans la campagne de la présidentielle en 2002 notre candidat, Robert HUE, a abordé le sujet dans sa campagne en proposant d'engager des politiques publiques novatrices sur les drogues ; il se prononçait pour que l'usage privé des drogues ne soit pas réprimé et pour une loi de santé publique sur la prévention. Depuis la question a disparu des champs de propositions et en tout du champ des actions de notre parti. Hors les données statistiques font apparaître que pour la consommation de cannabis par les adolescents la France se distingue clairement en Europe, en étant le seul pays avec un niveau largement supérieur à 15 %, tandis que sur l'ensemble des 18-64 ans, l'expérimentation de cannabis est passée de 33 % à 42 % entre 2010 et 2014, prolongeant la tendance observée depuis les années 1990, mais de manière plus marquée. Sous l'effet du chômage de masse et des inégalités grandissantes, des populations en difficultés financières et sociales se sont lancées dans la diffusion de drogues diverses, mais notamment du cannabis ; les produits qu'ils vendent sont coupés avec diverses substances pour augmenter les quantités écoulées et donc les recettes. Par ailleurs ces trafics génèrent violence et règlements de comptes. La consommation dans les populations exclues n'est pas un phénomène marginal. Les conduites à risques et les consommations problématiques sont plus répandues dans les milieux défavorisés (OFDT, 2002). Donc les couches aisées ont accès à des drogues de bonne qualité, sans se compromettre avec les trafiquants de rue, et bénéficient de soins de qualité et d'entourage

familial solide s'ils rencontre des problèmes d'addiction. Deux poids, deux mesures !
A ce stade il est impératif de légaliser rapidement le cannabis et de placer sa production et sa vente sous contrôle public. Par ailleurs un débat national devrait être engagé sur les conditions de légalisation de l'usage privé de l'ensemble des drogues.

DEMOCRATIE

Alors que le capitalisme ne cesse de faire reculer les libertés et la démocratie, réaffirmons que la démocratie est notre but et notre moyen.

- le pouvoir au peuple : ce sont les populations qui doivent avoir le dernier mot sur le choix politiques. Leur voix étant ignorées ou confisquées dans le fonctionnement des lieux de décisions, il faut à la fois changer les pratiques tout de suite par la démocratie participative là où nous participons aux pouvoirs, et aussi changer les règles de ce système institutions pour instaurer une VI^{ème} république à l'issue d'un processus de constituante.
- droits et libertés pour tous : diverses catégories d'habitant-e-s ne jouissent pas des mes droits politiques et sociaux que l'ensemble de la population. Notamment le droit de vote à toutes les élections comme l'éligibilité doivent être reconnues aux étranger-ère-s résidant sur notre sol depuis une durée à fixer.